Monsieur l'Officier du Ministère Public
Près le Tribunal de Police
1, Rue Monseigneur GUERRY
59400 CAMBRAI

L'Officier du Ministère Public

à

Maître DEHAN Yohan
Avocat, 174 Rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler : RO - PV
Rédacteur : OMP/MD

Maître,

J'accuse réception de votre courrier du 20 décembre 2017

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **032055** NON TRANSMISSION DE L'IDENTITE ET DE L'ADRESSE DU CONDUCTEUR PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE LA PERSONNE MORALE DETENANT LE VEHICULE - INFRACTION ROUTIERE CONSTATEE PAR UN APPAREIL DE CONTROLE AUTOMATIQUE HOMOLOGUE ART.L.121-6, ART.L.130-9 AL.1,AL.3, ART.A.121-1 C.ROUTE. ART.L.121-6 AL.2 C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à **BANTEUX(59266), RUE DE CAMBRAI,** en date du **00h00,** par procès verbal n° 1 dressé par **CACIR**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Le procès-verbal établi à l'encontre de Madame est donc classé sans suite.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à CAMBRAI, *le 17/01/2018*

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
Eric PREVOST
COMMANDANT DE POLICE